

ORDRE DU JOUR

Date et heure: 22 septembre 2025 à 19 h

Lieu : Salle du conseil – 138, avenue Pleau

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Présentation et assemblée publique**
 - 3.1 Aucun
4. **Première période de questions**
5. **Administration**
 - 5.1 Aucun
6. **Législation et greffe**
 - 6.1 Aucun
7. **Gestion contractuelle**
 - 7.1 Approbation de directives de changement et de modifications de contrat en vertu du règlement de gestion contractuelle - Mandat de services professionnels relatif aux travaux des ouvrages de surverse et la gestion des débordements-phase 1
 - 7.2 Approbation de directives de changement et de modifications de contrat en vertu du règlement de gestion contractuelle - Mandat de surveillance des travaux de toiture, des parapets et de l'enveloppement du bâtiment de traitement des eaux usées
 - 7.3 Approbation de directives de changement et de modifications de contrat en vertu du règlement de gestion contractuelle - Travaux de gestion des débordements et contrôle des ouvrages de surverse - Phase 1
8. **Urbanisme et développement économique**
 - 8.1 PIIA - Vieux-Donnacona - Autoriser le remplacement de l'escalier extérieur avant sur le bâtiment situé au 140-146, rue Notre-Dame
9. **Ressources humaines**
 - 9.1 Réceptionniste à l'administration - Fin de la période de probation de madame Nancy Slight
 - 9.2 Préposé aux services des loisirs, de la culture et de la vie communautaire - Fin de la période de probation de monsieur Maxime Dubuc

- 9.3 Préposé aux services des loisirs, de la culture et de la vie communautaire - Fin de la période de probation de monsieur Jean-Marc Côté

- 10. Autres sujets**
- 10.1 Aide financière à monsieur Michaël Landy pour l'organisation de la 2^e édition du Salon du livre Portneuvois au Centre Alliance-Donnallie

- 11. Deuxième période de questions**

- 12. Affaires nouvelles**

- 13. Dépôt des documents**
- 13.1 Dépôt des listes des déboursés du 5 septembre 2025 au 19 septembre 2025
- 13.2 Dépôt de la liste des personnes embauchées par le directeur du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire conformément au règlement numéro V-601

- 14. Levée de la séance**

Pierre-Luc Gignac, avocat

Directeur général adjoint et greffier